ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 89631

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur les mesures fiscales dont bénéficient les quartiers politique de la ville et les zones franches urbaines, comme le précise la loi de finances rectificative pour 2014 qui instaure des exonérations de fiscalité locale en faveur des commerces et services de proximité. Il souhaite connaître les conditions d'exonération dans les quartiers prioritaires, la taille des entreprises concernées, le nombre de salariés, et si le bénéfice de ces exonérations est lié à l'existence d'un contrat de ville.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 89631
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 octobre 2015, page 7523
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)